

# SECTIONS SPORTIVES TRAMPOLINE

## St Germain en Laye



*L'objectif des sections sportives est de concilier une scolarité normale avec une préparation sportive axée vers le haut niveau.*

*Elles bénéficient de l'appui du Rectorat de Versailles, du Conseil Général et de la Direction Jeunesse et Sports des Yvelines et de la Fédération Française de Gymnastique (Comité des Yvelines et Zone Ile de France).*

*Le recrutement s'opère parmi les licenciés FFG pratiquant le trampoline en compétition d'un niveau minimal Inter-régional pour une entrée au Collège et Fédérale pour une entrée au Lycée.*

### La structure:

#### Collège Marcel Roby

Principale : Mme. Merza

01 39 10 25 93

#### Lycée J. d'Albret

Proviseure : Mme ZANARET

Secrétariats

01 39 04 15 31

#### Suivi scolaire

**Labeau Philippe, Professeur d'Education Physique aux Collège et Lycée**

#### Encadrement sportif :

Labeau Philippe

Marlène Conte

Brevet d'état 2<sup>ème</sup> degré Trampoline

Brevet d'état 1<sup>er</sup> degré Trampoline

#### Suivi médical

Centre de médecine sportive de l'hôpital de Poissy. Docteur Frey

#### Conditions d'entraînement:

Salle spécialisée dans l'enceinte des établissements avec 4 trampolines 1 praticable dynamique et des agrès de gymnastique.

#### Horaires d'entraînement :

Collège: (5h30 minimum)

*Le lundi et le jeudi de 15h 30 à 17h30*

*Le mercredi de 12h30 à 14h00*

*Le mardi de 17h30 à 19h30*

Lycée: (8h minimum)

*Le lundi et le jeudi de 17h30 à 19h30*

*Le mercredi de 14h à 15h30*

*Le mardi et vendredi de 17h30 à 19h30*

**Langues vivantes obligatoires :** LV1 : Anglais    LV2 : Espagnol (Au Lycée, possibilité LV2 Allemand par le CNED).

#### Hebergement:

Possibilité d'hébergement en famille d'accueil de proximité (à partir de la 4<sup>ème</sup> )

#### Soutien scolaire:

Au collège, les élèves peuvent bénéficier d'un soutien dans le cadre de l'accompagnement éducatif.

# SECTIONS SPORTIVES TRAMPOLINE

## St Germain en Laye



### Modalités d'entrée

---

#### 1 Dossier de demande d'inscription: **Collège et 2<sup>NDE</sup> Lycée**

Envoyer un dossier de demande d'inscription (sur papier libre) **avant le 30 Mars 2011** à :

**COLLEGE Marcel Roby**  
**M. Labeau, professeur responsable des sections sportives**  
**3 rue de la Rochejaquelein**  
**78100 St Germain en Laye**

Ce dossier doit mentionner :

- ✓ Le club d'appartenance et la discipline pratiquée
- ✓ Les volumes hebdomadaires d'entraînement en 2010 & 2011.
- ✓ Les résultats sportifs de l'année en cours et ceux de l'année précédente.
- ✓ Le dossier doit également comprendre les photocopies des bulletins scolaires des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> trimestre de l'année scolaire en cours (niveau scolaire correct exigé)
- ✓ Une lettre de motivation manuscrite.

#### 2 Tests sportifs

Le jeune devra mettre en valeur au cours de ces tests, ses qualités physiques (dynamisme, tonicité, souplesse) et acrobatiques (repères dans l'espace, techniques des diverses rotations...) :  
Les Tests se font sur Trampoline et au sol (praticable dynamique).

#### **TEST D'ENTREE:**

**Le mercredi 06 avril 2011 de 14h à 15h30**  
**au Gymnase du Lycée Jeanne d'Albret,**  
**Angle rue A. Dumas Bd Victor Hugo**  
**01 39 04 15 79**

Si sa candidature sportive a été retenue, une commission scolaire d'entrée se réunira pour examiner le dossier scolaire de l'élève. Vous serez prévenus par courrier de la décision de la commission. La décision d'affectation finale sera prise par l'inspecteur d'académie ou le recteur. Dans tous les cas (sauf élève sectorisé CLG Roby ou Lycée J. Albret) une demande de dérogation est obligatoire.

#### 3 Dossier médical

A ne fournir qu'après acceptation de la commission scolaire (début juin) .

#### 4 Conditions supplémentaires

L'appartenance à un club affilié à la Fédération Française de Gymnastique est obligatoire dès septembre 2010.

La licence UNSS (sport scolaire) est obligatoire pour tous les élèves de la section sportive (46€ en 2010)

*Philippe Labeau, professeur responsable de la structure*